

Avis adopté à la séance plénière du 26 mai 2020

L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

Déclaration du groupe Associations

Nous avons voté cet avis qui souligne l'importance de nos infrastructures de réseaux pour le développement des territoires, pour l'activité des entreprises, pour l'égalité de traitement entre les habitants, qui avant d'être des consommateurs sont des usagers et, en même temps, des contribuables.

Depuis la Rome antique, la maîtrise des voies terrestres, de navigation, de communication ou de transport énergétique caractérisent le degré d'efficacité et la puissance d'un pays. Nous devons à Colbert notre indépendance économique, nous lui devons une vision, celle de l'État moderne, d'un État rentier et donc investisseur, interventionniste tout en étant marchand, bon gestionnaire et donc en maîtrise des finances publiques autant que de son patrimoine, y compris naturel et forestier.

Nous savons que tout est lié: finances, industrie, commerce, marine, forêts, police, justice, administration, travaux publics, postes, agriculture, aménagement du territoire, culture...Et Marx de le confirmer, si l'infrastructure permet d'organiser la production, l'ensemble des productions non matérielles d'une société, ses institutions, ses lois, la « conscience même d'être soi » sont aussi en étroite corrélation avec elle.

Avec les Trente glorieuses, un coup d'accélération a été donné : investissement public massif, planification, décentralisation et aménagement du territoire ont permis une croissance inédite...stoppée en plein vol... du fait des crises économiques. Crise après crise, l'État a progressivement transféré sa capacité d'aménageur et s'appuie chaque année un peu plus sur des opérateurs locaux, publics et privés.

Alors qu'il semblait maîtriser sa délégation de pouvoirs et de compétences, notamment grâce aux schémas directeurs ou aux concessions, beaucoup s'alarment depuis 10 ans de la montée en puissance de nouveaux modèles de partenariat privé/public qui se révèlent coûteux pour le contribuable, car totalement subventionnés (de manière ou indirecte), inefficaces pour la collectivité car dispersés et mal coordonnés.

Que faire ? Les infrastructures ne sont pas un simple sujet technique transférable au mieux disant ou au mieux compétent. Que faire pour réinvestir dans le socle même de notre

économie, dans ces infrastructures qui constituent la maille de notre société, conditionnent les échanges, la liberté d'entreprendre et d'agir ?

Vous nous proposez une ambition : investir massivement pour demain en veillant à la péréquation qui garantit l'effectivité des droits. Et une méthode : concevoir un mode de pilotage et d'évaluation transverse multi-sectoriel, se doter de nouveaux outils de mesure, renforcer l'expertise juridique et contractuelle des agents. Investir oui, mais pas n'importe où, pas à n'importe quel prix, surtout en maîtrisant ses investissements. Investir en tenant compte de nouveaux critères, en intégrant à la mesure d'efficacité les dimensions sociales, sanitaires et environnementales.

Mieux, vous nous invitez à prendre en considération une valeur exceptionnelle, la valeur du temps, celle qui, précisément, dans la période actuelle a été profondément bouleversée, embarquant peut-être dans son sillage nos modèles d'investissement, qui sait ?